

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 25 juin 2026 à 9h30

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais
Salle A, B ou J – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord

EN UN LOT

Sur la commune de **PERIGNY (94520)**
5 Sentier sous les Jardins

Cadastré section AC numéro 16, lieudit « 170 sentiers sous les jardins » pour 10a 69ca

Une **MAISON D'HABITATION de 115,90 m²** comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, WC, salle à manger/ séjour,
 - Au rez-de-jardin : palier, trois pièces, couloir, WC, buanderie, salle d'eau
 - Combles : une pièce
- Jardin
Garage indépendant

Les lieux sont occupés par les propriétaires

Cette vente a lieu à la requête du CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), Banque régie par les articles L 511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. au capital de 611 858 064 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n°542 016 381 – dont le siège social est situé à PARIS (75009) 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège, en cette qualité, ayant pour avocat Maître Florence CHOPIN, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 140.000,00 €
(CENT QUARANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL

CONSIGNATION : 14.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes

Fait et rédigé à CRÉTEIL, le 27 avril 2026. Signé Maître Florence CHOPIN, Avocat poursuivant

CONSULTER LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE ET S'ADRESSER :

▶ À Maître Florence CHOPIN, Avocat Associé au Barreau du Val de Marne, Membre de la SCP **LANGLAIS CHOPIN**, 1 à 5 avenue Pierre Brossolette 94000 CRÉTEIL, **TEL. 01.48.70.71.75**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (N° RG 25/00060)

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 19 juin 2026 de 9h30 à 10h30**